

REUNION DU BUREAU DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU DU SAGE HAUT-ALLIER

07 novembre 2012
Monistrol d'Allier

COMPTE-RENDU

Contact :

Commission Locale de l'Eau

Structure porteuse : Syndicat Mixte d'Aménagement du Haut-Allier (S.M.A.T.)

42 avenue Victor Hugo – BP 64

43300 Langeac

Tél. 04 71 77 28 30 – Fax 04 71 77 19 14

Email : a.lagaly@haut-allier.com



Présences

Membres du bureau de la CLE présents:

M. RAVAT : Maire de Monistrol-d'Allier et Président de la CLE
M. REVEILLET : Représentant de la DDT 43
M. MARTIN : Représentant de la Fédération de Pêche de la Haute-Loire
M. CARMIE et M. SAGNOL: Représentants de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques
M. POMMAREL : Conseiller Régional d'Auvergne
M. HABAUZIT : EDF Unité Production Centre

Membres du bureau excusés :

M. NOËL-BARON : Maire de Chanteuges, Vice président de la CLE
M. PALPACUER : Conseiller Général de la Lozère
M. SIMEON : Représentant de Agence de l'Eau Loire Bretagne

Membres du bureau absents :

M. CHAMPEL Marc : Maire de St Etienne du Lugdarès
M. ANDRE Jean-Bernard : Représentant de la Chambre d'agriculture d'Ardèche et de Lozère
M. GAZANION : Maire d'Alleyras

Membres du SMAT présents :

Mme LAGALY : Chargée de mission SAGE Haut-Allier

Bureau d'études :

Mme MIAILLER : BRL ingénierie

La liste d'émergence est présentée en annexe 1.

Ordre du jour :

- Consultation de la CLE au sujet de la révision du SDAGE Loire-Bretagne
- Renouvellement de la CLE
- Calendrier technique du SAGE
- Travail sur les ébauches de scénarios contrastés

L'animatrice du SAGE introduit la séance et présente les sujets à l'ordre du jour.

Les membres du bureau soulignent la faible proportion d'élus présents lors des réunions du bureau de la Commission Locale de l'Eau. Ils s'interrogent sur la pertinence des débats et des axes de travail pris lors de ces réunions.

◆ Révision du SDAGE Loire Bretagne

L'animatrice informe les membres du bureau que le comité de bassin a sollicité l'avis de la Commission Locale de l'Eau du SAGE Haut-Allier sur les « Questions importantes et le calendrier de travail » pour la révision du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux Loire-Bretagne (SDAGE).

Cette consultation vise à recueillir les observations potentielles sur les grands enjeux auxquels le futur SDAGE devra répondre pour progresser vers le bon état des eaux et milieux aquatiques, ainsi que sur le calendrier de travail.

La CLE devant rendre sa délibération, au plus tard le 30 avril 2013, il est proposé, dans la mesure du possible, de faire intervenir l'Agence de l'Eau lors de la prochaine réunion de CLE afin d'informer les membres sur cette démarche. Les membres de la CLE auront, au préalable, reçu les documents de travail, à savoir :

- la synthèse provisoire des questions importantes adoptées par le comité de bassin
- la notice qui résume ce document et l'enjeu de la démarche.

Les membres du bureau valident cette démarche.

Parallèlement, l'information concernant la consultation du public sur cette thématique (questionnaire en ligne), sera largement diffusée auprès des communes du SAGE du Haut-Allier et du SMAT.

◆ Renouvellement de la CLE du SAGE Loire-Bretagne

M. REVEILLEZ informe les membres du bureau que SOS Loire Vivante a fait acte de candidature auprès de la préfecture pour intégrer la CLE du SAGE Haut-Allier.

Plusieurs possibilités sont envisageables :

- intégrer SOS Loire Vivante au sein du collège des usagers et ajouter deux élus au collège des élus (pour le respect des proportions entre collèges)
- remplacer Nature Haute-Loire par SOS Loire Vivante au sein du collège des usagers
- ne pas intégrer SOS Loire Vivante au sein de la CLE

Les membres du bureau s'interrogent sur la légitimité à sortir un des représentants des usagers et le remplacer par un autre.

M. RAVAT, Président de la CLE, ne souhaite pas se positionner sur ce sujet.

Il est rappelé, que c'est au Préfet que revient la tâche de déterminer qui siège, ou non, au sein de la CLE.

M. REVEILLEZ précise qu'au niveau du collège des élus, quelques modifications, à la marge, auront lieu. Il attire l'attention des membres du bureau sur le fait, que lors de la réunion de renouvellement de CLE, le quorum des 2/3 devra être atteint. C'est lors de cette réunion que le Président, le Vice-président et le bureau de la CLE devront être désignés.

Les membres du bureau précisent que les élections se font à bulletins secrets.

Ce renouvellement de CLE amène à parler du calendrier technique.

◆ Calendrier technique du SAGE

Plusieurs CLE devront être programmées :

- une CLE « d'information », présentant l'étude 3P réalisée par l'Etablissement public Loire, la démarche de consultation sur la révision du SDAGE, l'état d'avancement de la procédure SAGE et l'information du renouvellement de la CLE
- une CLE « d'élection » permettant de mettre en place le bureau, le Président et le Vice-président

Une CLE devra être réunie avant le renouvellement (mi-janvier 2013) et l'autre après (mi février 2013).

Une série de réunions de concertations sur les scénarios contrastés devra également être programmée. Les membres du bureau s'accordent sur le fait de les mettre en place les semaines 2 et 3 (janvier 2013).

La validation des scénarios contrastés devrait se faire également en février.

◆ Travail sur les ébauches du Scénario Tendancier

L'animatrice du SAGE redonne le contexte de travail :

Suite aux commissions thématiques d'octobre, où de nombreuses mesures ont été proposées pour atteindre les objectifs déterminés à partir du scénario tendancier, une ébauche de trois scénarios contrastés a été établie.

Dans chacun des scénarios ont été intégrées les mesures travaillées lors des commissions thématiques mais également lors du bureau de la CLE de juillet.

Les 3 scénarios proposent des ambitions différentes (le scénario 1 étant le moins ambitieux et le 3e étant le plus ambitieux).

La répartition des mesures dans chaque scénario a été faite en fonction des dispositions du SDAGE (mesures incontournables, réglementaires...= ambition 1), du consensus ou des divergences engendrés lors des réunions de concertation (ambition 1, 2 ou 3).

Thématique Gouvernance :

Mme MIAILLIER, du cabinet BRLi, présente les scénarios correspondants à la thématique gouvernance. (cf diaporama en pièce jointe). Elle précise que sur les diapositives présentées, seules les idées dominantes du scénario sont affichées. Pour connaître l'ensemble des mesures, il faut se référer au support papier.

Le Scénario 1 est axé sur l'efficacité et la cohérence du SAGE ainsi que sur l'information au grand public.

Le Scénario 2 est plus tourné vers une démarche participative avec la mise en place d'une dynamique d'échange avec la population et les acteurs du territoire.

Il est précisé que seuls deux scénarios ont été rédigés et non 3 car lors des réunions de concertation très peu d'idées ont émergé concernant cette thématique.

Remarques sur la diapositive n°3 :

M. HABAUZIT précise que la thématique « Gouvernance » reste assez floue pour les acteurs du territoire et que c'est pour cela qu'une faible implication a été observée lors des réunions de concertation.

M. MARTIN indique qu'il devrait quand même y avoir 3 scénarios. Il propose pour le scénario 3 : une valorisation des échanges et des retours d'expériences, et également une plus grande implication des élus lors des réunions du SAGE.

M. CARMIE souligne qu'un des objectifs de cette thématique doit être une couverture de tout le territoire du SAGE par des contrats territoriaux (CT), mais, qu'en égard aux moyens humains et financiers nécessaires pour l'émergence et la mise en oeuvre d'un CT, il semble préférable de limiter le nombre de projets. Il demande quels sont les secteurs couverts par des contrats territoriaux à l'heure actuelle.

L'animatrice répond que le CT de Naussac, dont la structure porteuse est la Communauté de Communes Cévennes et Montagnes Ardéchoises, a récemment été signé sur la partie amont du territoire (des sources jusqu'à Langogne). Un deuxième CT est présent sur les affluents Langeadois de l'Allier. Il est porté par le SICALA qui portait également un Contrat Restauration et Entretien sur la Senouire à l'aval du territoire (CRE). Ce CRE est terminé et actuellement une étude bilan est en cours.

M. REVEILLEZ indique que la MISEN a initié une réflexion sur la mise en place d'un CT sur la partie orpheline du SAGE (entre Langogne et Langeac). La communauté de Communes du Pays de Saugues pourrait être une structure porteuse envisageable en plus du SICALA. Cependant pour le moment aucune thématique n'a été clairement identifiée.

M. CARMIE demande si le SMAT du Haut-Allier ne pourrait pas être structure porteuse.

L'animatrice du SAGE répond qu'avec la mise en place du futur PNR Gorges et Sources de l'Allier, cela risque d'être compliqué.

M. POMMAREL s'interroge alors sur la possibilité de faire passer un CT, d'une structure porteuse à une autre.

M. REVEILLEZ indique qu'il est possible de faire un changement, et cite l'exemple du contrat territorial du Lignon du Velay qui était porté par le Syndicat des trois rivières et qui est passé au SICALA.

M. POMMAREL ajoute alors qu'il risque d'y avoir un problème au niveau des périmètres, celui du PNR n'allant pas jusqu'en tête de bassin versant dans la partie Ardéchoise.

Les membres du bureau reviennent ensuite sur la faible participation des élus dans les réunions du SAGE (commissions thématiques, bureau de la CLE...).

L'animatrice indique que les élus de la CLE sont à chaque fois invités à toutes les réunions de concertation, ainsi que ceux qui ont été désignés par les Communautés de Communes lors de la mise en place des commissions thématiques. Elle précise que le territoire du SAGE est composé de 165 communes et qu'il est difficile d'inviter à chaque fois l'ensemble des élus. Elle ajoute que lors des commissions géographiques de l'année dernière, l'ensemble des maires avait été convié et aucune différence de participation n'avait été observée.

M. HABAUZIT et M. REVEILLEZ s'accordent à dire qu'il en est de même dans les autres SAGE et que le SAGE du Haut-Allier n'est pas un cas à part.

M. HABAUZIT indique que pour intéresser les élus à la problématique de l'eau sur un autre SAGE, l'animateur est allé apporter l'évolution de la démarche dans les Communautés de Communes et les Pays.

L'animatrice précise qu'une fois la stratégie du SAGE validée, il sera incontournable d'informer les Communautés de Communes mais à l'heure actuelle, pendant la phase des scénarios contrastés, cela semble difficile car l'ensemble des éléments présentés ne seront pas retenus pour le choix final. Il risque d'y avoir une mauvaise interprétation.

Thématique Amélioration de la qualité :

Mme MIAILLIER présente les 3 scénarios correspondant à la thématique Amélioration de la qualité.

Il s'agit de trois scénarios ambitieux :

-Scénario 1 : Atteindre le bon état des masses d'eau définis par le SDAGE

-Scénario 2 : Atteindre le très bon état des masses d'eau

-Scénario 3 : Tendre vers l'excellence de la qualité de l'eau sur le bassin

Remarques sur la diapositive n°4:

Les membres du bureau s'interrogent sur le contenu du premier scénario et notamment sur l'action « Zonage des secteurs vulnérables aux nitrates d'origine agricole sur le Devès ». Certains proposent de ne pas se restreindre à la nappe du Devès et faire également appliquer cette mesure sur les eaux superficielles. L'idée de cette mesure est d'utiliser des seuils inférieurs à ceux proposés au niveau national pour mettre en place un plan d'actions contre les nitrates bien avant que la teneur n'atteigne des concentrations critiques (entre 40 et 50 mg/L).

M. POMMAREL s'interroge sur la possibilité d'utiliser des normes inférieures aux normes nationales.

M. REVEILLEZ rappelle que la révision des zones vulnérables aux nitrates d'origine agricole est en cours et que le bureau de la CLE a donné un avis. Au niveau des eaux superficielles aucun cours d'eau n'est impacté alors que certains captages sur les nappes souterraines de la Margeride et du Devès ont présenté des concentrations relativement fortes. Le problème de cette réglementation est que lorsqu'une concentration trop élevée est décelée c'est une grande partie voire l'ensemble de la nappe qui est classée.

M. CARMIE indique qu'une note de la DREAL Centre (avril 2012) propose de classer en zone vulnérable une partie des bassins d'affluents de la Loire où la teneur en nitrates (percentile 90) était supérieure à 20 mg/l en 2011.

M. MARTIN explique que sur le bassin versant de l'Allier, le problème de la pollution aux nitrates est un problème de pollution diffuse. Le choix d'un seuil inférieur au seuil national serait une opportunité pour traiter cette problématique.

L'idée de contribuer à la mise en place d'un plan d'actions concernant la problématique nitrate dans les secteurs identifiés devra être basculée dans le scénario 2.

M. CARMIE et M. POMMAREL demandent à ce que la mesure « Diminution de l'utilisation des produits phytosanitaires » soit déplacée dans le scénario 1.

Les membres du bureau s'accordent à dire que deux mesures sont trop pointues et seront très difficilement réalisables :

- Etudier la composition chimique des eaux de pluies pour évaluer leur apport en polluants
- Caractériser les capacités épuratoires des cours d'eau et identifier les secteurs les plus sensibles

Ils proposent de les supprimer du document.

Concernant l'étude sur la retenue de Naussac, M. HABAUZIT indique que l'Etablissement Public Loire réalise déjà des suivis physico-chimiques et thermiques. L'animatrice du SAGE le confirme puisque les résultats avaient été présentés lors d'une réunion de CLE.

Les membres du bureau s'accordent à dire qu'il faudrait une meilleure diffusion de cette information. Il est également proposé de réaliser un bilan des flux à l'entrée et en sortie de la retenue de Naussac et de mesurer l'impact réel du relargage à l'aval.

Suite à de très nombreux échanges, et au regard du travail qu'il reste à effectuer sur les 3 thématiques restantes, les membres du bureau décident de se focaliser sur l'intitulé des scénarios.

En effet, les membres du bureau de la CLE demandent au bureau d'études de retravailler sur la formulation des intitulés des scénarios qui doivent être beaucoup plus parlants et surtout moins techniques. Ils demandent également à ce qu'une synthèse des idées générales par scénario soit envoyée pour relecture (le tableau fourni allant dans un niveau de précision déjà trop important).

Il est donc convenu de travailler sur les intitulés des scénarios et sur les synthèses pour chacune des 5 thématiques et de renvoyer cela aux membres du bureau pour que chacun puisse donner un avis.

Un point sur la méthodologie à employer lors des prochaines réunions de concertation est également discuté.

Il est proposé de présenter la synthèse des idées par scénario puis de laisser le choix à chaque participant de faire évoluer une ou deux actions dans un autre scénario. Cette proposition est une piste à approfondir pour les prochaines réunions.

L'ensemble des thématiques n'a pas été approfondi mais vu l'heure avancée, le Président lève la séance.

**Le Président de la CLE
Raymond RAVAT**

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Raymond RAVAT', written over a faint circular stamp.



Annexe I : Liste de présence



SMAT du Haut-Allier

SAGE du Haut-Allier

Réunion de bureau de la CLE du 07 novembre 2012

NOM	ORGANISME	SIGNATURE
M. Raymond RAVAT	Président de la CLE, Maire de Monistrol d'Allier	
M. Franck NOEL-BARON	Vice Président de la CLE, Maire de Chanteuges	EXCUSE
M. Philippe GAZANION	Maire d'Alleyras	
M. Bernard PALPACUER	Conseiller Général de la Lozère	EXCUSE
M. Marc CHAMPEL	Maire de St Etienne de Lugdarès	
M. Pierre POMMAREL	Conseiller Régional d'Auvergne	
M. le représentant de la DDT43 : Jean-Marc REVEILLEZ	DDT 43	
M. le représentant de l'AELB : Olivier SIMEON	Agence de l'Eau Loire Bretagne	EXCUSE
M. le représentant de l'ONEMA:	ONEMA Auvergne - Limousin CARMIE Henri SABROL Laurent	
M. Patrick MARTIN	Directeur du CNSS	
M. le représentant de la CA 48 :	Chambre d'agriculture de la Lozère	
M. Jean-Pierre HABAUZIT	EDF	
Mme Laure MIAILLIER	BRLi	
Mme Aude LAGALY	Animatrice SAGE Haut-Allier	

Annexe 2 : Diaporama de la séance

**Réunion du bureau de la CLE
du SAGE du Haut-Allier**

7 novembre 2012

Réunion du bureau de la CLE - 07 novembre 2012

Amélioration de la qualité

Scénario 1: Atteindre les objectifs de bon état des masses d'eau définis par le SDAGE

- Connaissance sur la qualité de la nappe du Devès
- Zonage des secteurs vulnérables aux nitrates d'origine agricole sur le Devès (sous le seuil réglementaire) et sensibilisation des agriculteurs locaux
- Connaissance sur la contribution de chaque usage aux pollutions de l'eau
- Sensibilisation à l'impact et à l'utilisation des produits phytosanitaires
- Optimisation des périmètres de protection de captage
- Projets pilotes de zones tampon entre rivières et milieux
- Centralisation des données qualité sur l'eau

Scénario 2: Atteindre le très bon état des masses d'eau

- Connaissance de la qualité des eaux en tête de bassin versant
- Réflexion sur les substances dangereuses (pharmaceutiques, vétérinaires...)
- Renforcement des exigences pour les rejets industriels
- Diminution de l'utilisation des produits phytosanitaires par l'ensemble des acteurs
- Renforcement des contraintes sur les périmètres rapprochés de captage
- Connaissance des capacités épuratoires des cours d'eau

Scénario 3: Tend vers l'excellence de la qualité de l'eau sur le bassin

- Détection des pollutions ponctuelles par campagnes exceptionnelles de suivi qualité
- Connaissance sur l'origine réelle des pollutions (barrage, pluies...)
- Suivi de substances dangereuses dans l'eau
- Indicateur d'excellence de qualité d'eau lié aux normes françaises d'exigence des saumons
- Abandon du désherbage chimique dans les collectivités
- Mise en place un plan d'action nitrates sur les secteurs vulnérables
- Label de valorisation des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement

Réunion du bureau de la CLE - 07 novembre 2012

Ordre du jour

- Travail sur les ébauches de scénarios contrastés
- Choix des mesures à approfondir
- Points divers:
 - Commissions thématiques ?
 - Questions importantes, révision du SDAGE

Réunion du bureau de la CLE - 07 novembre 2012

Gestion quantitative de la ressource en eau

Scénario 1: Sensibiliser la population et les acteurs du bassin à la vulnérabilité quantitative de la ressource et aux atouts de certains écosystèmes

- Connaissance sur les ZH et têtes de BV
- Identification de ZHIEP et ZSGE
- Prise en compte des ZH dans les documents d'urbanisme
- Bilans besoins/ressources sur secteurs vulnérables en étage
- Etude volumes prélevables: adoption de DOE
- Organisme unique de gestion des prélèvements
- Sensibilisation sur les économies d'eau dans tous les domaines
- Etat zéro des rendements AEP

Scénario 2: Inciter la population et les acteurs à des comportements vertueux de consommation d'eau et de respect des écosystèmes clés pour l'hydrologie

- Connaissance plus fine des ZH
- Sites pédagogiques
- Optimisation des retenues collinaires
- Meilleur suivi quantitatif des ressources (affluents, nappes)
- Organisme unique et indépendant de gestion des prélèvements
- Tarification progressive de l'AEP
- Encadrement des prélèvements pour le remplissage de Naussac
- Encadrement des choix cultureux et test de techniques économes
- Accompagnement des communes pour élaboration d'un plan d'action d'amélioration des rendements AEP

Scénario 3: Inciter la population et les acteurs à des comportements vertueux et, dans les zones fragiles, aller jusqu'à restreindre les usages de l'eau

- Acquisition de ZH par les communes
- Maison de la biodiversité et de l'eau
- Etude sur le lien quantité/qualité
- Définir des niveaux piézométriques de référence
- Politique tarifaire homogène sur l'ensemble du bassin
- Geler les surfaces irrigables à proximité des cours d'eau vulnérables en étage
- Etude d'identification des techniques d'économies d'eau agricole appropriées au territoire

Réunion du bureau de la CLE - 07 novembre 2012

Gouvernance

Scénario 1: Assurer l'efficacité et la cohérence du SAGE, ainsi que l'information du grand public

- Tableau de bord de suivi des moyens et des résultats du SAGE
- Délimitation des zones à enjeux
- Aide à l'émergence de CT sur les secteurs orphelins
- Connexion entre SAGE et territoire
- Commission interSAGE
- Communication avec financeurs
- Conseil aux contrats territoriaux
- Communication grand public: objectif d'information

Scénario 2: Créer une dynamique pédagogique d'échange avec la population et les acteurs du territoire, en plus d'assurer l'efficacité et la cohérence du SAGE

- Actualisation des zones à enjeux (ts les 2 ans)
- Valorisation des initiatives locales
- Renforcement de l'équipe SAGE
- Gestion interSAGE de la NAEP du Devès
- Appui des maîtres d'ouvrage à la sollicitation de financements
- Conseil aux acteurs de l'aménagement du territoire
- Communication grand public: objectif d'influence

Réunion du bureau de la CLE - 07 novembre 2012

Eau cadre de vie et de biodiversité

Scénario 1: Orchestrer la restauration de la continuité écologique des cours d'eau et sensibiliser la population à la richesse du territoire

- Calendrier d'aménagement des ouvrages et objectif de taux d'étagement
- Equipe d'entretien des ouvrages communaux
- Sensibilisation sur bonnes pratiques agricoles et forestières
- Restauration de la ripisylvie
- Connaissance et protection des ZH
- Suivi de l'évolution des espèces envahissantes
- Veiller à ce que les pratiques touristiques soient respectueuses du milieu

Scénario 2: Impliquer la population et les acteurs dans la préservation et la qualité des paysages et des milieux aquatiques, fierté du territoire

- Mettre en place de pratiques agricoles et forestières moins impactantes
- Connaissance et protection plus fine des ZH
- Implication de la population dans le suivi des espèces envahissantes
- Raisonner le nombre et la localisation des sites de loisir aquatique

Scénario 3: Optimiser la préservation de la qualité des paysages et des milieux aquatiques et l'exploitation de leurs potentiels

- Restauration de la continuité écologique sur tous les cours d'eau
- Renaturation de la Boutarès
- Optimisation de la petite hydroélectricité

Réunion du bureau de la CLE - 07 novembre 2012

Culture du risque inondation

Scénario 1: Maintenir la culture du risque inondation sur le bassin

- Sensibilisation sur le risque inondation
- Information sur le système d'alerte

Scénario 2: Maintenir la culture du risque inondation sur le bassin et mieux prendre en compte ce risque dans l'aménagement du territoire

- Meilleure connaissance du risque sur les affluents pour anticiper les crues
- Exercices de préparation à la gestion de crise
- Meilleure cohérence entre urbanisme et risque inondation
- Mise en place de PPRi sur le territoire

Scénario 3: Maintenir la culture du risque inondation sur le bassin et intervenir pour réduire ce risque

- Meilleure connaissance du risque sur les affluents pour anticiper les crues
- Exercices de préparation à la gestion de crise
- Harmoniser la mise en place de PCS sur l'ensemble du territoire
- Actions simples pour diminuer la vulnérabilité de certains bâtiments

Réunion du bureau de la CLE - 07 novembre 2012

Proposition de mesures à approfondir (biodiversité/ cadre de vie)

- Sur les secteurs de cours d'eau les plus sensibles à l'ensablement, encourager l'installation de pièges à sable et de passerelles provisoires aux abords des parcelles de résineux, et demander le respect d'une distance minimum au cours d'eau
- Sur les secteurs de cours d'eau les plus sensibles à l'ensablement, organiser des visites de terrain de sites pilotes et ainsi encourager l'installation de points d'abreuvement (ex. pompes à museau, abreuvoir fixe et délimité), notamment sur les têtes de bassin versant
- Créer un observatoire interactif pour que les espèces invasives puissent être signalées dès leur première apparition, notamment en diffusant à la population une brochure de présentation des espèces invasives potentielles (notamment renouée du Japon et écrevisse signal)

Réunion du bureau de la CLE - 7 novembre 2012

Proposition de mesures à approfondir (qualité)

- En plus des campagnes de mesures programmées (6 dans l'année), réaliser des suivis qualité sur les périodes sensibles (ex. lessivage du sol) de façon à identifier les pollutions ponctuelles et pas seulement le bruit de fond
- Étudier l'impact du barrage de Naussac sur la qualité de l'eau en aval
- Initier un suivi des substances identifiées par la commission
- suivre et analyse (partiellement automatisée) des données centralisées de façon à mieux identifier les secteurs (satisfaisants, à enjeu, à problème) et à être plus réactif aux évolutions du territoire
- Caractériser les capacités épuratoires des cours d'eau et identifier les secteurs les plus sensibles
- Encourager la réalisation régulière (au moins tous les 10 ans) de diagnostic des réseaux d'assainissement et de schémas directeurs, en priorité sur Langeac, Langogne et Saugues
- Former les agents communaux à ces techniques alternatives dans le but de généraliser le déshébergement thermique et mécanique

Réunion du bureau de la CLE - 7 novembre 2012

Inondation

- Réaliser des exercices de simulation de crues extrêmes, voir de rupture du barrage de Naussac, pour tester la procédure de gestion de crise et l'améliorer
- Soutenir la mise en place de compléments sur le site internet « Vigicrues » pour visualiser les images radar et observations hydrologiques à destination de la population et des acteurs locaux; et améliorer la connaissance sur les cours d'eau secondaires pour anticiper les phénomènes de crue rapide
- Restaurer les zones humides dans les secteurs à enjeu, du fait de leur rôle d'écrêteur de crue

Réunion du bureau de la CLE - 7 novembre 2012

Proposition de mesures à approfondir (quantité)

- Acquérir de la connaissance sur les zones humides (localisation, caractéristiques, fonctionnalités) en réalisant leur inventaire sur le bassin, pour des zones de surface inférieures au seuil fixé par la réglementation (1000 m²), et sur des zones présentant une mosaïque concentrée de petites zones humides
- Créer un local de la biodiversité pour communiquer sur les écosystèmes et espèces emblématiques du territoire
- Réaliser une étude sur le lien entre quantité et qualité des ressources en eau du bassin
- Définir des niveaux piézométriques de référence pour améliorer la gestion des ressources souterraines
- Améliorer le suivi de la ressource souterraine, notamment au niveau des sources et de la nappe du Devès
- Sur les cours d'eau vulnérables en étage, définir des règles de gestion volumétrique de la ressource en fonction des disponibilités en fin de printemps et de l'évolution d'indicateurs sur le milieu en cours de campagne
- Encourager la mise en place d'essais expérimentaux à but de démonstration incitative
- Mener une étude agricole globale sur le territoire pour identifier les techniques d'économie d'eau appropriées au contexte local
- Étudier une tarification progressive de l'eau qui permette de dissuader les usages superflus, et la promouvoir auprès des communes

Réunion du bureau de la CLE - 7 novembre 2012

MERCI DE VOTRE ATTENTION

Réunion du bureau de la CLE - 07 novembre 2012